

Session Plénière du 17 Octobre 2019

**RAPPORT N°19.04.06 Adoption du Plan Régional de Prévention et de
Gestion des Déchets**

Intervention de Gilles GODEFROY

Monsieur le président, chers collègues,

Dès le début de ce document, on sent qu'il va y avoir un problème car celui-ci est issu de la loi NOTRe, dont la valeur unanimement reconnue est celle de créer des difficultés aux collectivités auxquelles elle s'adresse.

C'est donc à la Région qu'incombe la tâche d'organiser la prévention et la gestion des déchets. Il portera de doux nom de PRPDG ou Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, et fera lui-même partie du SRADDET lui-même digne représentant du mille-feuille territorial. De plus le PRPDG inclura la COP Régionale et notamment le volet écologie industrielle du territoire.

Autant dire que l'on parle ici d'une organisation lourde.

Et qu'a-t-on choisi pour mettre sur pied cette organisation, ni plus ni moins que la fameuse démocratie participative ou plutôt maintenant permanente.

Alors au début nous avons eu les CCES - Commission Consultatives d'Évaluations et de Suivi, que la Région a voulu le plus large possible. Et pour être étendu, ils l'ont été puisque ces commissions sont composées de trois collègues :

- un premier comprenant : Etat, Région, organismes publics ;
- une deuxième collègue avec : chambres consulaires, éco-organismes, collectivités territoriales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets, organisations professionnelles ;
- et finalement le troisième : associations de protection de l'environnement, autres associations, CESER, représentants de citoyens.

J'ai ici la liste gens appelés à ce CCES, c'est un document de sept pages en format A4 !

Tous des noms avec des personnes ayant une position dans un organisme ou une collectivité. D'ailleurs la Région se flatte d'avoir touché 900 personnes en tout, mais on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il n'y avait qu'une trentaine de citoyens réunis en panel. Au temps pour la démocratie participative ! En fait seuls ont participé des gens qui étaient de par leur profession ou de leur engagement dans la problématique de la gestion des déchets.

Autre point en ce qui concerne la démocratie participative, on ne trouve aucun membre ou chef de groupe de l'opposition au Conseil Régional ! C'est en effet une manière intéressante d'appliquer cette démocratie permanente que vous vouliez participative au début de la mandature.

Mais surtout il faut se demander si ce gigantesque amalgame fonctionnera un jour et avec quelle efficacité. La Région vient encore une fois d'ajouter une nouvelle couche à ce qui est notre mille-feuilles.

Pour simplifier ce rapport est surtout un catalogue de bonnes intentions, toutes fort louables d'ailleurs, même si certaines paraissent irréalistes, comme la suppression des bouteilles plastiques (la preuve dans cet hémicycle bien que recyclables !) ou même « tendre vers la suppression des gobelets jetables ». L'expression « tendre vers » est une expression bien pratique. Développer le tri reste une logique implacable. Par contre, baisser de 10 % la quantité des déchets du BTP d'ici 2025 me paraît également fort ambitieux !

En ce qui concerne le BTP, le premier problème à régler est celui du maillage des déchetteries qui pourront les traiter. Et dans ce domaine, est-ce que notre plan sera opposable aux collectivités et syndicats qui concrètement sont en charge des installations ?

Cependant, une action – à accueillir favorablement – se détache des autres : ajouter des clauses spécifiques pour la réduction des déchets dans les marchés publics, au fur et à mesure de leurs renouvellements.

Si cela ne concerne que la gestion des déchets, il faut ainsi faire des choix qui nous étaient interdits par la fameuse clore de libre concurrence : changer de matériau, de méthode de travail, de prestataire même sera beaucoup plus facile, surtout dans le BTP qui recense à lui seul presque 75 % des déchets.

Mais en fait, il convient de faire cela dans tous les autres domaines que ce soit la Région, les métropoles, les centrales d'achat, les communautés et qui pourront concerner tous les produits, du liquide vaisselle aux toner des copieurs-imprimantes.

Car ce qui est applicable pour la Région le sera pour tous. Le processus sera lent mais sera assurément fructueux.

Je vous remercie.